

*Renseignements complémentaires*

# *Profil financier*

*Édition 2012*



**Ministère des Affaires municipales, des Régions  
et de l'Occupation du territoire**

Direction générale des finances municipales  
Octobre 2012

**Québec** 

**Rédaction**

Nathalie Drolet, CPA, CMA

**Révision**

Barbara Carrier, CPA, CGA

Service de l'information financière et du financement

Direction générale des finances municipales

Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT)

## Tables des matières

<b>1. Notions générales</b>	<b>4</b>
<b>1.1 Introduction</b>	<b>4</b>
<b>1.2 Municipalités concernées</b>	<b>4</b>
<b>1.3 Abréviations utilisées</b>	<b>4</b>
<b>1.4 Références</b>	<b>5</b>
<b>2. Sources des données</b>	<b>6</b>
<b>2.1 Note</b>	<b>6</b>
<b>2.2 Détail des renseignements sur la municipalité</b>	<b>7</b>
2.2.1 Données de 2011	7
2.2.2 Données de 2012	8
<b>2.3 Détail des comparaisons avec différents groupes</b>	<b>8</b>
2.3.1 Section A. Données des RF et SR 2011	9
2.3.2 Section B. Données des SR 2012	9
2.3.3 Section C. Données des PB et SR 2012	10
<b>3. Remarques</b>	<b>10</b>
<b>3.1 Amortissement</b>	<b>10</b>
<b>3.2 Charges nettes aux fins des ratios par habitant et par 100 \$ de RFU</b>	<b>11</b>
<b>3.3 Endettement total net à long terme</b>	<b>11</b>
<b>4. Évolution des principaux ratios</b>	<b>12</b>
<b>Annexes</b>	<b>14</b>
<b>Annexe 1 : Liste des municipalités absentes au rapport financier 2011</b>	<b>15</b>
<b>Annexe 2 : Liste des municipalités absentes aux prévisions budgétaires 2012</b>	<b>17</b>

## Liste des tableaux

<b>Tableau 1 : Évolution du ratio « Revenus de taxes / Revenus » (en %)</b>	<b>12</b>
<b>Tableau 2 : Évolution du ratio « Excédent (déficit) de fonctionnement accumulé / Revenus » (en %)</b>	<b>12</b>
<b>Tableau 3 : Évolution du ratio « Endettement total net à long terme par 100 \$ de RFU » (en \$)</b>	<b>12</b>
<b>Tableau 4 : Évolution du ratio « Endettement total net à long terme par habitant » (en \$)</b>	<b>13</b>
<b>Tableau 5 : Évolution du « Taux global de taxation uniformisé » (en \$)</b>	<b>13</b>
<b>Tableau 6 : Évolution de la « Charge fiscale moyenne » (en \$)</b>	<b>13</b>

## 1. Notions générales

### 1.1 Introduction

Les profils financiers sont préparés chaque année par le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT). Ils permettent de comparer, au moyen de ratios financiers, une municipalité à sa classe de population, à sa MRC, à sa région administrative ainsi qu'à l'ensemble du Québec. Les profils financiers ne remplacent toutefois pas les analyses spécifiques nécessaires à l'évaluation de la situation financière de chacune des municipalités, car celles-ci peuvent présenter des caractéristiques particulières. Ainsi, la population saisonnière, selon son importance, peut entraîner des distorsions dans le calcul des ratios par habitant. La prise en charge d'activités atypiques augmente les charges. L'état général des infrastructures et des actifs municipaux, les services de base supportés par les particuliers plutôt que par la municipalité ainsi que les facteurs géographiques tels que le climat et la nature du sol ont aussi des incidences sur certaines des composantes entrant dans le calcul des ratios au profil financier.

### 1.2 Municipalités concernées

Le Profil financier - Édition 2012 est, de façon générale, préparé pour les municipalités qui ont transmis au MAMROT, à la date du profil financier, un rapport financier pour l'exercice financier 2011, des prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2012 ou un sommaire du rôle d'évaluation foncière pour l'année 2012. Le profil financier n'est pas préparé pour les territoires non organisés regroupés et les villages nordiques.

### 1.3 Abréviations utilisées

Afin de faciliter la lecture du profil financier, plusieurs abréviations sont utilisées. Les voici :

Abréviation	Définition
CM	Communauté métropolitaine
MRC	Municipalité régionale de comté
ND	Information non disponible. Le MAMROT n'a pas reçu les documents requis à la date de la préparation du profil financier.
PB	Prévisions budgétaires
RF	Rapport financier
RFU	Richesse foncière uniformisée
S.O.	Sans objet
SR	Sommaire du rôle d'évaluation foncière
T.G.T.	Taux global de taxation
unif.	uniformisée

## 1.4 Références

Les informations présentées dans le profil financier viennent de différentes sources :

- › Les valeurs foncières proviennent du sommaire du rôle d'évaluation foncière tel qu'il a été établi lors de son dépôt<sup>1</sup> ou à la date du premier ou du deuxième anniversaire de son dépôt.
- › La population utilisée pour les calculs par habitant est celle au 1<sup>er</sup> janvier 2011<sup>2</sup> ou au 1<sup>er</sup> janvier 2012<sup>3</sup> selon qu'il s'agisse de calculs concernant l'exercice financier 2011 ou 2012.
- › Les autres données sont extraites du rapport financier pour les exercices financiers 2010 et 2011 ainsi que des prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2012 tels qu'ils ont été transmis<sup>4</sup> au MAMROT à la date de la préparation du profil financier.

---

<sup>1</sup> Pour les valeurs foncières de l'exercice financier 2011, la date du dépôt du rôle se situe entre le 15 août et le 15 septembre 2010. Pour celles de l'exercice financier 2012, la date se situe entre le 15 août et le 15 septembre 2011.

<sup>2</sup> Selon le décret 1069-2010 adopté le 8 décembre 2010 qui a été modifié par le décret 447-2011 adopté le 4 mai 2011.

<sup>3</sup> Selon le décret 1287-2011 adopté le 14 décembre 2011 qui a été modifié par le décret 495-2012 adopté le 16 mai 2012.

<sup>4</sup> Le MAMROT n'effectue aucune vérification de ces données, mis à part les examens prévus dans le déroulement normal de ses opérations.

## 2. Sources des données

Cette partie du document contient des informations sur la provenance des données utilisées. Ces informations sont présentées dans l'ordre où elles apparaissent dans le profil financier, et ce, à partir de la page 2 de celui-ci. Les sections 2.1 à 2.3 portent les titres des sections correspondantes du profil financier<sup>5</sup>.

### 2.1 Note

La note contient des informations générales permettant une meilleure compréhension du profil financier. Des informations propres à la municipalité peuvent aussi y apparaître dont des données relatives au réseau municipal d'électricité des municipalités concernées. Ces dernières proviennent du rapport financier 2011.

Descriptif	Numéro de page	Numéro de ligne
Revenus d'électricité	S49	6
Services rendus aux organismes municipaux	S27-6	181
Charges d'électricité	S49	15
Remboursement de la dette à long terme	S49	23
Service de dette à la charge de l'organisme municipal	S49	11 + 23
Endettement total net à long terme	S25	22
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice	S49	33

<sup>5</sup> Le profil financier des municipalités centrales faisant partie d'une agglomération qui finance ses charges par une taxation directe aux contribuables comprend des sections « Global », « Agglomération » et « Nature locale ». Pour ces sections, les numéros de page indiqués en référence dans le présent document sont, sauf exception, les mêmes. Il faut toutefois consulter la section appropriée du rapport financier ou des prévisions budgétaires de la municipalité.

Les données de la section « Agglomération » des municipalités reconstituées faisant partie d'une agglomération qui finance ses charges par une taxation directe aux contribuables proviennent de la partie agglomération du document financier de la municipalité centrale correspondante.

## 2.2 Détail des renseignements sur la municipalité

### 2.2.1 Données de 2011

Ces données proviennent principalement du rapport financier 2011.

Descriptif	Référence
Richesse foncière uniformisée	Voir la publication « Richesse foncière uniformisée 2011 » sur le site Web du MAMROT.
Revenus	Page S18, ligne 11
Revenus (parties locale ou agglomération de la municipalité centrale <sup>6</sup> )	Page S14, ligne 18
Taxes	Page S18, ligne 1
Taxes (parties locale ou agglomération de la municipalité centrale)	Page S27-1, ligne 26
Services rendus aux organismes municipaux	Page S27-6, ligne 182
Charges	Page S18, ligne 21
Charges (parties locale ou agglomération de la municipalité centrale <sup>6 7</sup> )	Page S14, ligne 28
Remboursement de la dette à long terme <sup>6</sup>	Page S8 ou S15 <sup>8</sup> , ligne 17
Service de dette à la charge de l'organisme municipal <sup>6</sup> :	
Remboursement de la dette à long terme	Page S8 ou S15 <sup>8</sup> , ligne 17
+ Intérêts sur la dette à long terme à la charge de l'organisme municipal	+ Page S13 ou S17 <sup>8</sup> , ligne 4
+ Fonds d'amortissement	+ Page S23-1, ligne 32
- Fonds d'amortissement (RF2010)	- Page S23-1, ligne 26
Endettement total net à long terme	Page S25, ligne 21 <sup>9</sup>
Excédent (déficit) accumulé	Page S23-1, ligne 6
Excédent (déficit) de fonctionnement accumulé	Page S23-1, lignes 1 + 16 + 20
Actifs	Page S20, lignes 9 + 22

<sup>6</sup> Les parties locale et agglomération du rapport financier 2011 ne sont pas consolidées alors le montant inscrit dans le profil financier comprend, en plus, une portion relative aux organismes contrôlés qui est calculée à partir des données de la partie globale du rapport financier de la municipalité centrale.

<sup>7</sup> Les charges inscrites dans les parties locale et agglomération du rapport financier de la municipalité centrale n'incluent pas l'amortissement. Cet amortissement est donc calculé et ajouté en répartissant l'amortissement de la partie globale au prorata des charges de chacune des parties par rapport au total des charges.

<sup>8</sup> La page indiquée est différente selon que le rapport financier de la municipalité est consolidé ou non.

<sup>9</sup> Pour les municipalités centrales, il s'agit de la ligne 19.

## 2.2.2 Données de 2012

Ces données viennent du sommaire du rôle d'évaluation foncière 2012.

Descriptif	Référence
Richesse foncière uniformisée	Voir la publication « Richesse foncière uniformisée 2012 » sur le site Web du MAMROT.
Évaluation uniformisée des immeubles imposables	Ligne 801 x facteur comparatif <sup>10</sup>
Évaluation imposable uniformisée résidentielle	(Lignes 303 à 321 - 316) x facteur comparatif
Évaluation imposable uniformisée industrielle et commerciale	(Lignes 322 + 325 + 328 + 335 + 339 + 342 - 343) x facteur comparatif
Évaluation imposable uniformisée de l'agriculture	Ligne 343 x facteur comparatif

## 2.3 Détail des comparaisons avec différents groupes

Cette section du profil financier, présentée en trois parties, contient des ratios calculés selon les données financières de la municipalité, pour la classe de population, la MRC et la région administrative dont elle fait partie, ainsi que selon les données globales de l'ensemble des municipalités du Québec. Elle contient aussi quelques indices présentés dans les parties B et C.

Les statistiques des groupes comparatifs sont calculées de la même façon que celles des municipalités. Cependant, la sommation des données de toutes les municipalités du groupe doit préalablement être faite par élément. Par exemple, pour obtenir le résultat du ratio de l'Excédent (déficit) accumulé/Actifs pour une classe de population donnée, il faut additionner l'excédent (déficit) accumulé de toutes les municipalités de la classe de population. Il faut aussi, séparément, additionner les actifs des municipalités de ce même groupe de municipalités. Ensuite, le premier résultat est divisé par le deuxième.

Le calcul de certains ratios, pour les municipalités faisant partie d'une agglomération qui finance ses charges par une taxation directe aux contribuables, inclut une part proportionnelle dans l'agglomération. Il s'agit du T.G.T. uniformisé, de la charge fiscale moyenne et des ratios dont le dénominateur est la RFU ou la population. Cette particularité ne s'applique pas aux municipalités liées qui payent une quote-part à leur agglomération car leur part dans les activités de l'agglomération est déjà reflétée dans leur rapport financier et leurs prévisions budgétaires.

La plupart des données nécessaires aux calculs des ratios présentés dans cette section apparaissent dans la section « Détail des renseignements sur la municipalité ». Voici un complément d'information pour celles dont ce n'est pas le cas.

<sup>10</sup> Le facteur comparatif est établi par la municipalité pour chacun des trois exercices financiers pendant lesquels chaque rôle triennal demeure habituellement en vigueur. Il permet de ramener sur une base comparable les évaluations qui proviennent de rôles d'évaluation différents. Il est approuvé par le MAMROT pour l'année en cours.



### 2.3.1 Section A. Données des RF et SR 2011

Les données suivantes proviennent du rapport financier 2011.

Descriptif	Référence
Charges nettes	Les charges nettes sont calculées de la façon indiquée dans la publication « Ratios financiers et indices 2012 », disponible sur le site Web du MAMROT, mais en utilisant les données du rapport financier 2011. Voir aussi la section 3.1 du présent document pour d'autres détails.
Charges nettes sans amortissement	Voir le calcul des charges nettes mais exclure l'amortissement.
Éléments d'actif à long terme	Page S23-2, ligne 59
Valeur comptable nette	Page S22-7, ligne 213
Coût des immobilisations	Page S22-7, ligne 200

Note : Les ratios de la municipalité et ceux des groupes comparatifs dont elle fait partie ne sont pas présentés lorsque la municipalité n'a pas transmis son rapport financier au MAMROT.

### 2.3.2 Section B. Données des SR 2012

Les données utilisées dans cette section proviennent du sommaire du rôle d'évaluation foncière 2012.

Descriptif	Référence
Évaluation moyenne uniformisée des résidences d'un logement (sauf condo) :	
Évaluation uniformisée des résidences d'un logement (sauf condo)	Ligne 502 x facteur comparatif
÷ nombre de résidences d'un logement (sauf condo)	÷ ligne 502
Évaluation moyenne uniformisée par logement :	
Valeur uniformisée des logements	Ligne 524 x facteur comparatif
÷ nombre de logements	÷ Ligne 524
RFU par habitant et Indice de RFU par habitant	Voir la publication « Ratios financiers et indices 2012 » sur le site Web du MAMROT.

### 2.3.3 Section C. Données des PB et SR 2012

Les données utilisées dans cette section proviennent soit du sommaire du rôle d'évaluation foncière (SR) ou des prévisions budgétaires (PB) 2012 selon le cas.

Descriptif	Référence
T.G.T. uniformisé :	
Revenus admissibles aux fins du calcul du T.G.T. prévisionnel (PB2012)	Page S27, ligne 1
÷ Évaluation uniformisée des immeubles imposables ayant servi à établir les revenus de la taxe foncière générale (PB2012) <sup>11</sup>	÷ Page S27, ligne 2 x facteur de redressement
x 100	x 100
<hr/>	
Charge fiscale moyenne <sup>12</sup> :	
Revenus admissibles aux fins du calcul du T.G.T. prévisionnel (PB2012)	Page S27, ligne 1
÷ Évaluation uniformisée des immeubles imposables (SR2012)	÷ Page 3, ligne 801
x Évaluation moyenne uniformisée des résidences d'un logement (sauf condo) (SR2012)	x Page 3, ligne 502
<hr/>	
Indice d'effort fiscal, Indice des charges nettes par habitant et Indice des charges nettes par 100 \$ de RFU.	Voir la publication « Ratios financiers et indices 2012 » sur le site Web du MAMROT.

Note : Les ratios de la municipalité et ceux des groupes comparatifs dont elle fait partie ne sont pas présentés lorsque la municipalité n'a pas transmis ses prévisions budgétaires au MAMROT.

## 3. Remarques

Le lecteur qui compare le profil financier 2012 d'une municipalité avec celui de la même municipalité pour une année antérieure pourrait remarquer des écarts plus ou moins significatifs dont l'explication n'est pas nécessairement reliée à un changement dans les activités de la municipalité. Les éléments présentés aux points suivants constituent une liste non exhaustive d'explications possibles.

### 3.1 Amortissement

Depuis l'exercice financier 2009, l'amortissement fait partie intégrante des charges ce qui a eu pour effet de les augmenter. Conséquemment, les ratios de charges nettes par 100 \$ de RFU et

<sup>11</sup> Elle tient compte de l'étalement de la variation de valeur des unités admissibles découlant de l'entrée en vigueur du rôle en vertu des articles 253.27 à 253.35 de la Loi sur la fiscalité municipale (L.R.Q., c. F-2.1)

<sup>12</sup> La charge fiscale moyenne est une mesure utilisée pour comparer le fardeau fiscal des municipalités entre elles. Elle représente le compte de taxes moyen d'une résidence unifamiliale. En d'autres termes, elle correspond au coût de l'ensemble des services municipaux offerts pour une propriété unifamiliale moyenne.

de charges nettes par habitant, qui utilisent les charges au numérateur, peuvent subir une variation à la hausse.

À partir de l'exercice financier 2010, les charges nettes utilisées dans le ratio « service dette / (Charges nettes sans amortissement + remboursement de la dette à long terme + variation du fonds d'amortissement) » ne tiennent plus compte de l'amortissement.

### **3.2 Charges nettes aux fins des ratios par habitant et par 100 \$ de RFU**

Le calcul effectué pour obtenir les charges nettes d'une municipalité reconstituée, aux fins des ratios par habitant et par 100 \$ de RFU, varie selon la façon dont l'agglomération dont elle fait partie finance ses charges. Lorsque l'agglomération est financée au moyen des quotes-parts qu'elle reçoit de ses municipalités reconstituées, la quote-part comptabilisée dans les charges de la municipalité reconstituée représente la portion des charges nettes de l'agglomération qui lui est attribuable. Lorsque l'agglomération finance ses charges par une taxation directe auprès des contribuables, une part dans les charges nettes de l'agglomération est estimée par le Ministère et est ajoutée aux charges de la municipalité reconstituée. La publication « Ratios financiers et indices 2012 » disponible sur le site Web du MAMROT explique en détail les calculs effectués.

### **3.3 Endettement total net à long terme**

À partir de l'exercice financier 2010, l'endettement total net à long terme calculé par la municipalité dans son rapport financier comprend, pour les municipalités qui versent une quote-part à leur agglomération, une quote-part dans la dette à long terme de l'agglomération dont elle fait partie.

Les ratios « Endettement total net à long terme par 100 \$ de RFU » et « Endettement total net à long terme par habitant » du profil financier incluaient déjà, pour les années précédentes, une quote-part dans l'endettement total net à long terme de l'agglomération. Celle-ci était calculée par le MAMROT au prorata de la RFU de la municipalité par rapport à celle de l'agglomération.

En 2010, le passif au titre des avantages sociaux futurs ainsi que l'actif au titre des avantages sociaux futurs ont été ajoutés au calcul de l'endettement total net à long terme au rapport financier. Ces éléments ont par contre été retirés au rapport financier 2011.

## 4. Évolution des principaux ratios

Le sommaire des comparaisons avec différents groupes, à la première page du profil financier, contient les ratios les plus populaires. Leur évolution selon les classes de population et pour tout le Québec est présentée dans les tableaux suivants.

**Tableau 1 : Évolution du ratio « Revenus de taxes / Revenus » (en %)**

Classe de population	2008	2009	2010	2011	2012
0 @ 1 999 habitants	57,62	57,19	54,25	53,43	50,79
2 000 @ 9 999 habitants	65,61	65,64	63,18	61,65	60,57
10 000 @ 24 999 habitants	62,29	62,43	63,13	62,71	64,66
25 000 @ 99 999 habitants	66,70	67,04	67,76	66,54	67,71
100 000 habitants et plus	55,45	55,07	50,37	50,11	50,88
<b>Tout le Québec</b>	<b>58,90</b>	<b>58,81</b>	<b>55,98</b>	<b>55,21</b>	<b>55,72</b>

**Tableau 2 : Évolution du ratio « Excédent (déficit) de fonctionnement accumulé / Revenus » (en %)**

Classe de population	2008	2009	2010	2011	2012
0 @ 1 999 habitants	20,55	20,14	18,74	20,79	19,62
2 000 @ 9 999 habitants	14,93	14,93	13,73	14,39	15,71
10 000 @ 24 999 habitants	16,84	16,19	12,97	14,79	15,58
25 000 @ 99 999 habitants	11,27	11,48	11,25	12,44	14,17
100 000 habitants et plus	7,74	7,55	6,67	8,25	7,87
<b>Tout le Québec</b>	<b>10,64</b>	<b>10,52</b>	<b>9,57</b>	<b>10,97</b>	<b>11,18</b>

**Tableau 3 : Évolution du ratio « Endettement total net à long terme par 100 \$ de RFU » (en \$)**

Classe de population	2008	2009	2010	2011	2012
0 @ 1 999 habitants	1,22	1,31	1,22	1,46	1,33
2 000 @ 9 999 habitants	1,74	1,76	1,73	1,88	1,81
10 000 @ 24 999 habitants	2,33	2,29	2,25	2,22	2,22
25 000 @ 99 999 habitants	2,64	2,74	2,77	2,58	2,63
100 000 habitants et plus	2,96	2,89	2,85	2,90	2,66
<b>Tout le Québec</b>	<b>2,51</b>	<b>2,51</b>	<b>2,49</b>	<b>2,54</b>	<b>2,39</b>

**Tableau 4 : Évolution du ratio « Endettement total net à long terme par habitant » (en \$)**

Classe de population	2008	2009	2010	2011	2012
0 @ 1 999 habitants	860	993	1 031	1 340	1 288
2 000 @ 9 999 habitants	1 254	1 383	1 499	1 712	1 741
10 000 @ 24 999 habitants	1 989	2 068	2 216	2 281	2 362
25 000 @ 99 999 habitants	1 849	2 064	2 277	2 279	2 402
100 000 habitants et plus	2 257	2 347	2 536	2 750	2 641
<b>Tout le Québec</b>	<b>1 882</b>	<b>2 018</b>	<b>2 192</b>	<b>2 380</b>	<b>2 337</b>

**Tableau 5 : Évolution du « Taux global de taxation uniformisé » (en \$)**

Classe de population	2008	2009	2010	2011	2012
0 @ 1 999 habitants	1,1103	1,0800	1,0596	1,0386	1,0255
2 000 @ 9 999 habitants	1,2164	1,1629	1,1299	1,1193	1,0837
10 000 @ 24 999 habitants	1,2490	1,1718	1,1294	1,1384	1,0882
25 000 @ 99 999 habitants	1,3084	1,2168	1,1762	1,1767	1,1107
100 000 habitants et plus	1,3332	1,1977	1,1423	1,1916	1,1109
<b>Tout le Québec</b>	<b>1,2800</b>	<b>1,1828</b>	<b>1,1382</b>	<b>1,1590</b>	<b>1,0974</b>

**Tableau 6 : Évolution de la « Charge fiscale moyenne » (en \$)**

Classe de population	2008	2009	2010	2011	2012
0 @ 1 999 habitants	1 155	1 240	1 296	1 353	1 412
2 000 @ 9 999 habitants	1 796	1 885	1 947	2 020	2 079
10 000 @ 24 999 habitants	2 660	2 690	2 775	2 848	2 941
25 000 @ 99 999 habitants	2 376	2 410	2 507	2 588	2 604
100 000 habitants et plus	2 484	2 526	2 650	2 759	2 881
<b>Tout le Québec</b>	<b>2 168</b>	<b>2 221</b>	<b>2 318</b>	<b>2 407</b>	<b>2 481</b>

# **Annexes**

**Annexe 1 : Liste des municipalités absentes au rapport financier 2011**

Municipalités n'ayant pas transmis leur rapport financier 2011 au Ministère à la date de la préparation du profil financier :

Code géographique	Nom	MRC	Région administrative	Population
04030	La Martre	La Haute-Gaspésie	Gaspésie--Îles-de-la-Madeleine	264
09070	Saint-Joseph-de-Lepage	La Mitis	Bas-Saint-Laurent	549
11005	Saint-Clément	Les Basques	Bas-Saint-Laurent	523
12015	Saint-Antonin	Rivière-du-Loup	Bas-Saint-Laurent	3 979
18020	Sainte-Lucie-de-Beauregard	Montmagny	Chaudière-Appalaches	334
22015	Lac-Saint-Joseph	La Jacques-Cartier	Capitale-Nationale	258
22020	Shannon	La Jacques-Cartier	Capitale-Nationale	4 782
30105	Stornoway	Le Granit	Estrie	574
38028	Manseau	Bécancour	Centre-du-Québec	891
38060	Sainte-Cécile-de-Lévrard	Bécancour	Centre-du-Québec	414
39005	Saints-Martyrs-Canadiens	Arthabaska	Centre-du-Québec	263
42065	Maricourt	Le Val-Saint-François	Estrie	437
42070	Kingsbury	Le Val-Saint-François	Estrie	96
50042	Saint-Léonard-d'Aston	Nicolet-Yamaska	Centre-du-Québec	2 211
51060	Saint-Paulin	Maskinongé	Mauricie	1 582
54105	Saint-Barnabé-Sud	Les Maskoutains	Montérégie	884
54120	Saint-Louis	Les Maskoutains	Montérégie	708
55008	Ange-Gardien	Rouville	Montérégie	2 306
66007	Montréal-Est	Hors MRC - Montréal	Montréal	3 876
66058	Côte-Saint-Luc	Hors MRC - Montréal	Montréal	32 703
66092	L'Île-Dorval	Hors MRC - Montréal	Montréal	0

Code géographique	Nom	MRC	Région administrative	Population
67030	Sainte-Catherine	Roussillon	Montérégie	16 764
68020	Sainte-Clotilde	Les Jardins-de-Napierville	Montérégie	1 634
69030	Très-Saint-Sacrement	Le Haut-Saint-Laurent	Montérégie	1 258
69055	Huntingdon	Le Haut-Saint-Laurent	Montérégie	2 449
69060	Godmanchester	Le Haut-Saint-Laurent	Montérégie	1 386
70012	Sainte-Martine	Beauharnois-Salaberry	Montérégie	4 791
71100	Hudson	Vaudreuil-Soulanges	Montérégie	4 954
71110	Sainte-Marthe	Vaudreuil-Soulanges	Montérégie	1 071
78050	Barkmere	Les Laurentides	Laurentides	87
84020	Portage-du-Fort	Pontiac	Outaouais	277
84055	Otter Lake	Pontiac	Outaouais	962
85025	Ville-Marie	Témiscamingue	Abitibi-Témiscamingue	2 585
93025	Hébertville-Station	Lac-Saint-Jean-Est	Saguenay--Lac-Saint-Jean	1 239
93060	Lamarche	Lac-Saint-Jean-Est	Saguenay--Lac-Saint-Jean	582
94265	Larouche	Le Fjord-du-Saguenay	Saguenay--Lac-Saint-Jean	1 310
95045	Forestville	La Haute-Côte-Nord	Côte-Nord	3 327
95050	Colombier	La Haute-Côte-Nord	Côte-Nord	795
96005	Baie-Trinité	Manicouagan	Côte-Nord	494
96015	Franquelin	Manicouagan	Côte-Nord	362
96035	Chute-aux-Outardes	Manicouagan	Côte-Nord	1 759
97022	Port-Cartier	Sept-Rivières	Côte-Nord	6 872
98035	Baie-Johan-Beetz	Minganie	Côte-Nord	93
<b>Total</b>	<b>43 municipalités</b>			<b>112 685</b>



**Annexe 2 : Liste des municipalités absentes aux prévisions budgétaires 2012**

Municipalités n'ayant pas transmis leurs prévisions budgétaires 2012 au Ministère à la date de la préparation du profil financier :

Code géographique	Nom	MRC	Région administrative	Population
07075	Saint-Vianney	La Matapédia	Bas-Saint-Laurent	495
09070	Saint-Joseph-de-Lepage	La Mitis	Bas-Saint-Laurent	561
18020	Sainte-Lucie-de-Beauregard	Montmagny	Chaudière-Appalaches	330
21040	L'Ange-Gardien	La Côte-de-Beaupré	Capitale-Nationale	3 500
27035	Saint-Odilon-de-Cranbourne	Robert-Cliche	Chaudière-Appalaches	1 476
33080	Saint-Édouard-de-Lotbinière	Lotbinière	Chaudière-Appalaches	1 275
35010	Lac-aux-Sables	Mékinac	Mauricie	1 318
38060	Sainte-Cécile-de-Lévrard	Bécancour	Centre-du-Québec	403
41038	Cookshire-Eaton	Le Haut-Saint-François	Estrie	5 230
41070	Bury	Le Haut-Saint-François	Estrie	1 168
42070	Kingsbury	Le Val-Saint-François	Estrie	96
46010	Frelighsburg	Brome-Missisquoi	Montérégie	1 066
46045	Stanbridge East	Brome-Missisquoi	Montérégie	836
54105	Saint-Barnabé-Sud	Les Maskoutains	Montérégie	876
56060	Sainte-Anne-de-Sabrevois	Le Haut-Richelieu	Montérégie	1 966
66007	Montréal-Est	Hors MRC - Montréal	Montréal	3 928
66058	Côte-Saint-Luc	Hors MRC - Montréal	Montréal	33 140

Code géographique	Nom	MRC	Région administrative	Population
66092	L'Île-Dorval	Hors MRC - Montréal	Montréal	0
71055	Pointe-des-Cascades	Vaudreuil-Soulanges	Montérégie	1 216
71110	Sainte-Marthe	Vaudreuil-Soulanges	Montérégie	1 055
82020	Cantley	Les Collines-de-l'Outaouais	Outaouais	9 666
83050	Bouchette	La Vallée-de-la-Gatineau	Outaouais	689
83055	Sainte-Thérèse-de-la-Gatineau	La Vallée-de-la-Gatineau	Outaouais	363
84055	Otter Lake	Pontiac	Outaouais	954
85015	Saint-Édouard-de-Fabre	Témiscamingue	Abitibi-Témiscamingue	675
87010	Rapide-Danseur	Abitibi-Ouest	Abitibi-Témiscamingue	344
90027	Lac-Édouard	Hors MRC - La Tuque	Mauricie	163
95010	Sacré-Coeur	La Haute-Côte-Nord	Côte-Nord	1 962
96035	Chute-aux-Outardes	Manicouagan	Côte-Nord	1 719
98025	Natashquan	Minganie	Côte-Nord	267
<b>Total</b>	<b>30 municipalités</b>			<b>76 737</b>

